Fr. C. 12478
Coll.
Fre
1916

LES

DOUZE REPRÉSENTANS

DU PEUPLE,

DÉTENUS A PORT-LIBRE,

A

Leurs Collègues, siégeans à la Convention nationale et à tous les Citoyens français.

THE NEWBERRY LIBRARY

LES DOUZE
REPRÉSENTANS DU PEUPLE,
DÉTENUS
A PORT-LIBRE,

A leurs COLLÈGUES siégeans à la Convention nationale, et à tous les CITOYENS FRANÇAIS.

L'ÉCRIT qui sert de prétexte à notre détention n'est point connu du peuple français.

C'est un projet d'adresse dont nous n'avions fait aucun usage, et qui n'a eu de publicité ni avant ni après notre arrestation.

Ce projet avoit été conçu dans l'intention de concourir au rétablissement de la tranquillité publique ; dès que nous craignîmes que l'on ne s'en servît pour la troubler, il fut abandonné : il n'a été adressé à qui que ce soit, il n'a été envoyé nulle part ; il est demeuré dans l'état le plus informe, et longtems nous l'avons cru supprimé.

Jusqu'au 3 octobre, nous avons pris part aux travaux de l'Assemblée ; nos soupçons, nos craintes, nos prévoyances, tout fut immolé par

nous à l'amour de la paix, et au devoir de coopérer à l'établissement d'une Constitution républicaine.

Le 3 octobre, nous fumes arrêtés, et ce projet d'adresse auquel nous avions depuis si longtems renoncé, fut appelé *une protestation dangereuse et criminelle contre les lois.*

En nous arrachant ainsi à nos fonctions, en nous plongeant au fond des cachots, il étoit au moins convenable de dire au peuple: *voilà leur crime*, et de publier cette protestation prétendue. On ne l'a point fait: non-seulement cet écrit n'a point été imprimé, quoiqu'un décret l'ordonnât; mais il est sans doute remarquable qu'aucun journaliste n'en ait rendu compte.

Un rapport devoit être fait sur ce qui nous concerne; il ne l'a point été, *depuis un an!* Depuis un an nous sommes dans les fers!

Avant le 31 mai, plusieurs de nos collègues avoient signé, publié des réclamations, des protestations contre certains décrets; et l'on ne s'étoit point avisé de les inquiéter pour ces écrits, parce que cette manière d'exprimer une opinion n'étoit effectivement interdite par aucune loi.

Après le 31 mai, un grand nombre de députés, des députations presqu'entières ont signé, publié des adresses, semblables dans leur objet

et dans leur forme, à celle dont nous avons, nous, conçu et abandonné le projet; et les signataires de ces adresses n'ont essuyé aucune persécution; nous, nous sommes dans les fers depuis un an.

C'est donc, à tous égards; une jurisprudence bien étrange que celle dont nous sommes les victimes; essayons pourtant de l'examiner en lui-même, ce projet de déclaration pour lequel nous sommes détenus.

Quoique nous ne puissions pas avoir une connoissance fort distincte d'un écrit qui, avant et après l'apposition de nos signatures, a été surchargé de corrections provisoires, de ratures non approuvées, d'additions non authentiques, nous savons toutefois qu'il contient essentiellement:

1°. La dénonciation courageuse de plusieurs personnages qui venoient d'acquérir une grande puissance;

2°. Le récit fidèle des événemens dont nous avions été les témoins;

3o. L'expression de nos craintes et de nos douloureuses prévoyances.

Oui, nous les avions connus et appréciés dès-lors ceux qui avoient joué les premiers rôles dans ces événemens.

D'où étoit venue en effet cette première pétition, déclarée calomnieuse par la Convention nationale, et dirigée contre une partie de ses membres? *des municipaux de Paris.*

Quel est celui dont l'arrestation avoit servi de motif aux premiers mouvemens? *Hébert.*

De qui étoit composé ce comité central, qui, à l'Evêché organisoit l'insurrection? *de Gusman, de Proly, de Pereira, des deux Frey, de Dubuisson, de Desfieux, etc.*

Qui commandoit la force armée? *Hanriot.*

Qui présidoit extraordinairement la Convention? *Hérault.*

Qui lui demandoit avec insolence si elle osoit se croire capable de sauver la patrie? *Simon.*

Qui convertissoit en motions les demandes du comité central et de la municipalité? *Couthon.*

Qui sont ceux enfin qui, dans la convention nationale, dans les clubs, dans les bureaux, dans les tribunaux, ont pris la part la plus active à tout ce qui a précédé ou suivi ces journées? *St.-Just*, et *Julien de Toulouse* comme rapporteurs, *Chabot, Fabre-d'Eglantine, Chaumette, Clootz*, comme témoins, *Momoro, Vincent, Boichet, Ronsin, Lullier, Osselin... Robespierre*, comme agitateurs et promoteurs de proscriptions.

Eh bien! les municipaux de Paris, les Espa-

gnols, les Autrichiens et les Prussiens du comité central; Hébert et ses complices, Robespierre et ses adjoints, voilà les personnages que nous ne voulions pas regarder comme les sauveurs de la patrie et que nous osions désigner comme des séditieux et des traîtres. Ces conspirateurs ne sont plus. De crime en crime et même de succès en succès, une pente irrésistible a dû les précipiter à leur perte. Car si les révolutions frappent quelquefois des victimes innocentes, du moins elles n'épargnent aucun coupable; et au milieu de tous les périls qu'elles disséminent, les chances les plus favorables sont encore pour la vertu, pour la probité et pour le patriotisme courageux.

Le second objet de notre projet d'adresse étoit l'exposé des faits qui venoient de se passer sous nos yeux, et dont nous avions sans doute le droit d'instruire nos commettans.

Cet exposé, qu'on le publie donc enfin, et qu'on le rapproche des trois éditions du procès-verbal de ces deux séances; car la rédaction en a été recommencée trois fois.

Qu'on le rapproche des récits publiés par les députés de la Somme, par ceux de l'Aisne, par plusieurs autres de nos collègues.

Qu'on le rapproche de cette déclaration vo-

lumineuse que Chabot a remise, avant sa mort, entre les mains des comités gouvernans : et qui n'a point encore vu le jour.

Qu'on le rapproche des aveux de Gusman et de quelques autres séditieux qui ont affirmé durant leur détention : que c'étoit contre la représentation nationale toute entière que l'insurrection des 31 mai et 2 juin étoit dirigée.

Qu'on le rapproche de cette déclaration secrète, dont Cambon vient d'attester l'existence, et que plusieurs députés, composans alors le comité de salut public, ont signée.

Qu'on le rapproche enfin de tout ce qui, à différentes époques, a été dit ou écrit sur ces journées par Bazire, par Barrère, par Boucher-Sauveur, etc.

Oui, au mépris de toutes les lois, des conspirateurs Espagnols, Autrichiens, ou indignes du nom Français, ont, le 31 mai, fait tirer le canon d'alarme, sonné le tocsin, fermé les Barrières, et intercepté les communications.

Oui, durant la séance du 2 juin, une consigne donnée par ces factieux nous retint captifs dans la salle de nos délibérations; envain nous décrétâmes la levée de cette consigne, elle subsista malgré nos décrets. Il nous fut interdit, non-seulement de sortir, mais de regarder par

les fenêtres, les dispositions hostiles qui se prenoient autour de nous.

Oui, au milieu de cette séance, Barrère, Cambon, Bazire vinrent avec l'accent de l'effroi nous annoncer les périls dont nous étions environnés, ils nous attestèrent *que l'on distribuoit de l'argent à la manière autrichienne, dans les rangs de la force armée; que nous n'étions pas libres; que ce n'étoit point à des esclaves qu'il appartenoit de faire des lois; qu'au surplus rien ne pouvoit justifier le décret demandé par la Municipalité.*

Oui, durant cette journée, tandis que les Citoyens de Paris donnoient à la Représentation nationale, des témoignages de confiance et de respect, Hanriot et ses affidés satellites, revenus tout exprès de la Vendée, nous parloient avec l'insolence du crime; et notre président extraordinaire *Hérault*, leur répondoit avec l'intelligenee d'un complice et la bassesse d'un valet.

Oui, enfin, Hanriot a donné à ses soldats, l'ordre de diriger contre la Convention nat. leurs sabres et leurs canons, et cet ordre a été exécuté.

Tels sont les faits principaux contenus dans notre projet d'adresse, et à l'exposé desquels il nous étoit bien permis de joindre l'expression de nos tristes pressentimens.

Il nous sembloit donc que la Municipalité de Paris, ardent foyer de contre-révolution, alloit devenir de jour en jour plus audacieuse, et que la Convention demeuroit exposée à perdre, dans la même proportion, sa liberté, son énergie, sa puissance.

Il nous sembloit qu'entre les mains d'administrateurs et de généraux infidèles, les désastres de la Vendée alloient se prolonger sans mesure, et que l'anarchie, provoquant par ses excès tous les fanatismes, ennemis de la République, allumeroit, au sein de la Patrie, des guerres civiles de tous les genres.

Il nous sembloit qu'Hébert, le plus actif des conspirateurs subalternes, alloit répandre plus que jamais, les poisons de la calomnie et de la discorde; qu'au parquet de la Commune, aux Cordeliers, aux Jacobins, à la barre et dans les tribunes de la Convention, dans les Cafés et les lieux publics, dans ses feuilles dégoûtantes, soudoyées par Bouchotte et par l'étranger, Hébert seroit par-tout le promoteur effrené des agitations, et le corrupteur long-tems impuni de la morale populaire.

Il nous sembloit que de vils intrigans ne tarderoient pas de s'emparer de toutes les branches de l'économie publique et travailleroient avec

un affreux succès à la ruine du commerce, au découragement des arts, à l'appauvrissement de toutes les branches de la prospérité sociale.

Il nous sembloit que des passions fougueuses usurperoient de plus en plus le domaine de la pensée ; que des mouvemens séditieux se mettroient décidément à la place des conceptions législatives ; que, l'habitude des agitations et des secousses une fois établie, les questions les plus importantes se résoudroient désormais par des crises et non par des délibérations ; qu'en un mot, les destinées de la Patrie seroient abandonnées aux chances des tumultes.

Il nous sembloit enfin, qu'une impulsion funeste étoit donnée à la Révolution, et qu'après avoir décrit un cercle de calamités, la France pouvoit être reconduite à une servitude au moins passagère ; soit qu'on essayât de la replacer sous le joug de la royauté, soit que des décemvirs, des Triumvirs, ou un Dictateur eûssent l'audace d'exercer sur elle une farouche et meurtrière tyrannie.

Tels sont les consternans présages que nous avions conçus et déposés dans notre projet d'adresse, et nous n'avons pas le bonheur d'avoir conçu des alarmes illusoires.

Si nous nous étions trompés, nous serions encore excusables, puisque notre déclaration

n'ayant pas été publiée, nos erreurs, au moins eussent été sans conséquence. Mais si l'anarchie et la tyrannie ont rassemblé dans le cercle étroit d'une année, plus de forfaits et de désastres que l'histoire des calamités du genre humain n'en avoit dispersé jusqu'ici dans l'espace de plusieurs siècles; si nous avons prévu et cherché à prévenir les malheurs du Peuple dont nous sommes les Représentans, pourquoi et de quel droit nous retient-on dans les fers?

Voilà ce qui est essentiellement contenu dans notre projet d'adresse; voilà les dénonciations, les faits, les prévoyances qui le composent; maintenant nous devons dire ce qu'il ne contient pas; car lorsque nos voix étoient étouffées dans les cachots, on nous accusoit de royalisme, de fédéralisme: et quoique ces imputations contradictoires semblent assez réfutées par leur propre incohérence, il nous convient cependant de montrer en peu de mots, combien elles sont destituées de tout fondement.

Au reproche de royalisme, s'il nous étoit adressé sérieusement, nous aurions à opposer notre conduite, nos correspondances, nos opinions, et sur-tout ce projet d'adresse; qu'il soit publié, et il sera l'un des monumens qui attesteront nos sentimens républicains; au surplus, nous n'avons attendu ni 89 pour voter la liberté

publique, ni 92 pour détester et proscrire la royauté.

A l'égard du fédéralisme, il n'y a encore qu'à publier notre déclaration ; le dévouement le plus invariable, à la gloire de la Convention nationale, le respect le plus profond pour les lois établies par elle, et spécialement pour l'unité et l'indivisibilité de la République : tous ces sentimens y sont manifestés avec franchise et exprimées sans nuages.

Toutes les fois que les tyrans de la terre ont voulu la dévaster par des proscriptions, toutes les fois qu'il leur a importé d'étouffer la voix libre de la raison et de la vertu, toutes les fois qu'ils ont proclamé la terreur et qu'ils ont imposé, pour ainsi dire, une taxe de sang sur toutes les provinces, sur toutes les Communes, sur chaque famille de leurs états ; les tyrans ont eu constamment recours à certaines dénominations odieuses, à de vains noms qui, répétés sans cesse et jamais expliqués, sembloient désigner de grands crimes et n'étoient réellement que les mots d'ordre des assassinats. La funeste puissance de ces expressions magiques est un vieux secret d'oppression, une tradition de tyrannie que les bourreaux de l'humanité se sont transmise de siècle en siècle, et que les auteurs des récentes calamités de la France avoient pu recueillir dans

l'histoire des persécutions civiles et religieuses. Aisément la crédulité reçoit l'illusion fatale, que ces noms mystérieux sont destinés à produire ; moins on comprend, plus on soupçonne : l'ignorence haît avec fanatisme, elle égorge avec fureur.

Qu'est-ce donc que le fédéralisme, dont on a tant parlé ? Il faut enfin le savoir.

Les Peuples qui ont eu le courage et le bonheur de secouer le joug de la royauté, ont connu jusqu'ici deux manières d'exister en République.

Lesuns se sont divisées en plusieurs petits états, dont chacun est intérieurement gouverné par les lois particulières qu'il lui plaît de se donner ; mais qui tous sont réunis dans leurs moyens de défense contre les ennemis du dehors ; cette première manière d'exister en République a été appelée ligue fédérative.

L'autre manière est de ne former à tous égards qu'un seul état : d'être gouverné intérieurement par les mêmes lois, et par un système commun d'établissemens et d'autorités, qui embrasse la République entière et s'applique indivisiblement à toutes ses parties. C'est ainsi que la Convention Nationale a, dès le commencement de sa session, déclaré que la République Française étoit uneet indivisible.

Depuis ce décret, personne ne nous a mis

dans la confidence d'aucun projet, d'aucune manœuvre qui lui fût contraire, et pour ce qui nous concerne au moins, il est bien sûr que, ni dans nos discours, ni dans nos écrits, ni dans notre conduite, rien n'annonce, par le plus léger indice, la pensée de diviser la France en états-unis.

On a beaucoup allégué les réclamations qui se sont élevées contre les municipaux de Paris et les autres turbulens qui agitoient cette ville immense, le berceau de la liberté; on a qualifié ces réclamations de calomnies contre Paris, tendantes à indisposer les autres parties de la République, et a les provoquer à une scission; comme si la ville de Paris avoit pu être confondue avec quelques poignées de séditieux! Comme si cette cité n'avoit pas été elle-même la première victime de leurs manœuvres criminelles! Comme si c'étoit provoquer un déchirement que de vouloir réprimer celui dont on est témoin! Comme s'il falloit pardonner à l'anarchie de peur d'exciter de l'indignation contr'elle, en la dénonçant! Comme si le lien le plus ferme de l'unité et de l'invisibilité de la République n'étoit pas dans l'harmonie que nous cherchions à rétablir au sein de la ville où résidoient les autorités suprêmes! Comme si, enfin, les agitateurs que l'on

accusoit alors, à qui l'on reprochoit déjà les tumultes et les pillages de Février, les mouvemens homicides de la nuit du 9 au 10 Mars, n'avoient pas été reconnus depuis comme les ennemis soudoyés du peuple Français!

On a dit que le fédéralisme avoit été terrassé par les événemens du 31 Mai et du 2 Juin; et c'est pourtant à des époques postérieures à ces journées que l'on rapporte la plûpart des actes accusés de fédéralisme. Nous faisons cette observation pour prouver au moins combien ce déchirement funeste auroit dû être attribué aux séditieux de la Municipalité et du club central, aux *Hébert*, aux *Hanriot*, aux *Couthon*, ... aux *Robespierre*. Car voilà ceux qui ont donné en effet le signal du fédéralisme.

Ici nous devons exposer encore, comment, par un perfide abus du langage, la faction d'Hébert, et les triumvirs après elle, sont parvenus à donner à l'accusation de fédéralisme une extension indéfinie.

Ce mot signifie, comme nous avons dit, une forme particulière de gouvernement, semblable à celle des Etats-Unis d'Amérique: et c'est en ce sens que la Convention Nationale avoit prononcé la peine de mort contre ceux qui chercheroient à établir le fédéralisme en France.

Mais comme les mots de *fédération* de *fédérés* désignent aussi dans l'usage commun toute espèce de *réunion* politique, toute *association* qui a pour objet quelque besoin général de la Patrie, et que d'ailleurs ces mots de *fédérés*, *fédération*, ont beaucoup de rapport avec celui de *fédéralisme*, à peine a-t-on vu les citoyens se *réunir* contre les séditieux, *associer* leurs efforts contre l'oppression, que les séditieux et les oppresseurs se sont écriés avec une impudente astuce : voyez-vous comme ils se sont *fédérés*, voyez-vous la *fédération*, voyez-vous le *fédéralisme* : eh ! bien, c'est avec cette équivoque que l'on a embastillé ou égorgé des milliers de Républicains !

Toute adresse, toute pétition, tout écrit, toute parole qui n'étoit pas un éloge du 31 mai, a été appelée *fédéralisme*.

Tout ce qui, soit avant, soit après cette journée, avoit été dit ou écrit contre la municipalité de Paris, contre Hébert, contre Robespierre, a été appelé *fédéralisme*.

Tous ceux, enfin, qui avoient lutté avec quelque courage contre les progrès de la déchirante anarchie, ont été appelés *fédéralistes* ; on leur a donné des fers ou la mort, en vertu de l'unité et de l'indivisibilité de la république.

Ainsi, par un incroyable renversement d'idées, par une étrange confusion de langage, ceux que l'intérêt national avoit réunis ont été accusés d'avoir voulu se diviser ; on a dit qu'ils cherchoient à rompre l'unité sociale, lorsqu'ils vouloient en resserrer les liens brisés ; leur commune résistance aux déchiremens de la patrie à été représentée comme un schisme, et leurs efforts, pour le rétablissement de l'harmonie politique, ont été appelés, par ceux-là même qui l'avoient troublée, des entreprises criminelles de discorde et de démembrement.

Certes, lorsqu'Hébert, Hanriot, Robespierre et leurs pareils s'élevoient contre des mesures sans doute imprudentes, contre des mouvemens sans doute dangereux : ô vous, pouvoit-on dire à Robespierre, à Hébert, à Hanriot, vous qui osez faire de tels reproches, et qui ne vivez depuis tant de mois que de séditions et de tumultes, vous entrepreneurs éternels d'agitations populaires et de discordes publiques ; est-ce donc enfin à vous seuls qu'il appartient, ce droit sacré d'insurrection dont vous nous avez tant parlé ? C'étoit donc comme un privilège et non pas comme le commun appanage des hommes libres que la résistance à l'oppression étoit si reclamée par vous ? C'est à votre voix seule et autour

de

de vous seulement, que le peuple doit se lever? Le peuple n'est pas ou vous n'êtes point ? 60 départemens ne sont pas le peuple, et ils doivent courber leurs humbles têtes devant les succès de vos crimes ? Vos mouvemens révolutionnaires sont, quand ils réussissent, des victoires qui sauvent la patrie ; ils sont, quand ils échouent, des erreurs, des égaremens respectables, qu'il seroit affreux de punir ; et de la part de tous les François, hormis vous seuls et vos complices, toute mesure de résistance à vos œuvres anarchiques sera rebellion, attentat, déchirement, dissension, fédéralisme ! Vous aviez pu assiéger la Convention nationale, diriger vos canons sur elle ; et il n'étoit pas permis au reste de la république de rien entreprendre pour la venger !

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le fédéralisme ?

Si c'est le projet de diviser la France en états-unis, nous avons constamment suivi des vues toutes contraires, et notre projet d'adresse en contient la preuve.

Si au mépris de toute bonne foi, on veut donner le nom de fédéralisme, à tout mouvement insurrectionnel contre les événemens des 31 mai et 2 juin, nous sommes encore à l'abri

d'un tel reproche ; et la preuve en est que notre projet d'adresse ne contient aucune invitation à de pareils mouvemens.

La preuve en est que, dans nos principes, la raison seule devoit obtenir la justice que nous réclamions contre des conspirateurs.

La preuve en est que, dans la crainte de concourir, contre notre intention, à tout ce qui pouvoit ressembler à un déchirement ou à des agitations tumultueuses, nous n'avons voulu donner aucune publicité à ce projet de déclaration.

Ainsi nous ne pouvons être accusés ni de fédéralisme ni de royalisme, et nous croyons au moins n'avoir à dissiper aucune autre espèce de soupçon. Captifs depuis un an, nous avons été, pour ainsi dire, des victimes offertes à toutes les malveillances et à toutes les calomnies. Nos correspondances ont été recherchées, nos papiers visités en notre absence, et nous savons que le plus léger nuage n'a pu s'élever sur notre probité, sur notre désintéressement, sur notre inaltérable patriotisme ! Dans l'exercice des pouvoirs qui nous ont été confiés, nous n'avons opprimé personne, nous avons fait tout le bien qui nous a été possible, et il faut bien dire que ces souvenirs nous ont consolé dans nos fers ; ils en ont allégé le poids.

Nous devions à la République la démonstration de notre innocence, nous lui devons encore le récit des vexations que nous avons essuyées.

Arrêtés le 3 octobre, sans avoir été entendus, nous fûmes livrés aux municipaux de Paris, c'est-à-dire aux conspirateurs que nous avions dénoncés dans notre projet d'adresse : ils s'emparèrent de nous, comme d'une proie qu'ils avoient long-tems attendue, nous traînèrent de prisons en prisons, de cachots en cachots, nous rassassièrent de tout ce que la haîne et la vengeance peuvent imaginer d'opprobres et d'outrages. Nous ne parlons point ici des égards dûs au caractère de Représentans du peuple, caractère dont nous n'étions pas dépouillés ; mais les ménagemens que l'humanité auroit sollicités pour des criminels condamnés, on ne les a pas eus pour nous. Jouets du plus indécent brigandage, du plus insolent despotisme, nous n'avions aucun moyen raisonnable de résistance, ou même de réclamation.

Nos prisons bientôt fermées à nos familles, ne furent ouvertes qu'aux Municipaux et aux Colporteurs d'Hébert, qui venoient nous offrir avec une étrange assiduité, les injures grossières, les calomnies atroces, que ce libelliste

vomissoit contre nous. Nous étions également les objets des pétitions les plus malveillantes ; et il étoit manifeste, que dans la démolition projettée de toute la Représentation Nationale, nous devions être frappés les premiers. Cependant nous gardions un silence opiniâtre : c'étoit la seule réponse qui fût digne de notre position ?

Déja, en effet, un égoïsme réfléchi, un système d'insensibilité et d'isolement rompoit autour de nous les liens du Patriotisme, de l'amitié et de la nature. Beaucoup de Citoyens se renfermoient dans une nullité circonspecte : on se tranquillisoit solitairement au milieu des secousses de l'anarchie ; on cherchoit des plaisirs bruyans au sein des malheurs de la Patrie déchirée ? L'oppression commune sembloit indifférente à ceux qu'elle n'avoit point encore blessé spersonnellement.

Déja, dans les rassemblemens publics, un fanatisme sanguinaire rappeloit, surpassoit la phrénésie des dissentions religieuses ; il multiplioit ses formules de proscription, les modes d'inquisition, ses procédés de tyrannie ; il se composoit un Code de fureurs, un idiôme de carnage.

Déja ce fanatisme, qui certes, n'étoit pas

l'esprit public, paroissoit pourtant l'être ; car ceux qui ne le sentoient point, se croyoient tenus de le feindre ; ils en empruntoient autant qu'ils pouvoient les formes et le langage : la terreur avoit commandé l'hypocrisie : un vil commerce d'impostures s'établissoit dans la Société ; le caractère National se flétrissoit par l'habitude du mensonge. Un Peuple franc et indiscret apprenoit à dissimuler. Les pensées raisonnables, les sentimens justes et humains qui protestoient, au fond des ames, contre tant de démence et de fureur, on craignoit de les manifester par le plus léger signe, par la plus fugitive expression.

Dans cette disposition des esprits, les uns étant habitués à croire les autres à feindre la crédulité, Robespierre, St.-Just, Couthon, commençoient à publier avec confiance, sous le nom de Rapports et d'actes d'accusation, tout ce qu'il leur importoit d'accréditer de fables grossières et d'invraisemblables Romans. On eût dit que la récente histoire de la Révolution venoit d'être subitement effacée de tous les écrits et de toutes les mémoires, lorsque St.-Just associoit comme autant de complices les personnages les plus décidément connus, par l'opposition de leurs

sentimens et de leurs intérêts, par le choc de leurs opinions, par la divergence de leurs erreurs ou de leurs crimes.

Enfin le Gouvernement Révolutionnaire, ce Gouvernement dont l'action prompte et vigoureuse étoit réclamée, et l'est encore, par la nécessité des circonstances, prenoit chaque jour les formes les plus contraires à son objet, et les couleurs les plus hideuses. Tous les droits naturels, civils et politiques, ébranlés et suspendus; toute nuance effacée entre les diverses natures de pouvoirs; toute liberté enlevée à la presse et aux opinions; la Nation de nouveau distribuée en castes ou privilégiées ou proscrites; le droit de propriété outragé avec affectation; les lettres de cachet rétablies et multipliées avec scandale; le secret des correspondances individuelles ouvertement violé; les aziles domestiques livrés à l'inquisition la plus curieuse; les formes de la justice dépouillées de tout caractère d'humanité et de bonne foi; la Patrie couverte de scellés, de prisons et d'échaffauds; tous les excès de l'anarchie et du despotisme s'entrechoquant avec fracas sur la surface entière de la République, dans une confuse multitude de Comités de tous les noms et de tous les genres; voilà l'incroyable système qui dévoroit les choses et les hommes.

Certes, ce n'étoit point là le gouvernement révolutionnaire que la Convention avoit voulu, ce n'est point celui dont elle veut aujourd'hui le maintien ; en effet, un pareil gouvernement dans ses rotations rapides, et au milieu des infinies viscissitudes qu'il semble produire, n'amène pourtant que deux résultats essentiellement distincts, l'anarchie et la tyrannie ; les Hébert et les Robespierre s'y succèdent les uns aux autres, toute liberté y devient discorde et toute autorité despotisme ; on n'y trouve de remède contre les factions qui déchirent, que dans les triumvirs qui écrasent ; et quand les proscriptions finissent, les tumultes recommencent.

Au milieu de ce vaste incendie, pouvions-nous seulement songer à élever nos voix, étouffées d'ailleurs avec tant de soin par ceux qui nous opprimoient ? Nous gémissions sur les malheurs du peuple, et quoiqu'accusés auprès de lui, nous devions attendre en silence que des tems plus calmes nous permissent enfin de nous justifier.

La faction d'Hébert fut écrasée ; mais Robespierre et ses ministres étoient déja en mesure pour s'emparer à l'instant même de ce despotisme triumviral dont ils avoient peu à peu construit les bâses et préparé les instrumens. L'anarchie

avoit mis la terreur à l'ordre du jour; la dictature y mit la probité et la vertu et poursuivit le cours de ses crimes. Le nombre de bastilles s'accrut au-delà de toutes mesures ; plus de 200,000 citoyens y furent tourmentés dans toutes leurs affections, et pour ainsi-dire, dans tous les points de leur sensibilité. On leur a successivement enlevé leurs biens, leurs assignats, leurs meubles, leurs alimens, le feu, la lumière, les secours réclamés par leurs plus urgens besoins et les soulagemens nécessaires à leurs infirmités, la connoissance des évènemens publics, enfin les communications; soit immédiates, soit même par écrit avec leurs pères, leurs fils, leurs épouses. On a dépensé des sommes énormes pour les investir de murs et de palissades, de grilles et de verroux, de gardiens et de satellites, au milieu desquels ils ont langui, quel que fut leur sexe ou leur âge, entassés dans des cachots étroits et infects, privés de tout ce qui rend la vie supportable, environnés de tout ce qui la rend dégoûtante. S'ils cherchoient dans les arts quelques distractions passagères, on s'empressait de leur en ravir les moyens; s'ils prenoient des habitudes de fraternité, de résignation, de patience, on venoit subitement agiter leurs chaînes, en les transférant en d'autres

prisons ; on les y conduisoit avec l'appareil des supplices, exposés aux regards et aux insultes d'une multitude trompée, et lorsqu'ils arrivoient dans ces nouvelles demeures de l'infortune, ils commençoient par y passer une ou plusieurs nuits, sans gîte, sans lit et sans paille.

Cependant de vils espions qui sembloient partager leur sort, recueilloient leurs plaintes et leurs soupirs, dénonçoient également leurs paroles et leur silence. Victimes sans défence, de calomnies lâches, ils étoient prodigieusement outragés par les journalistes du gouvernement et dans les *ordres* militaires d'Hanriot ; on appelloit sur eux les soupçons et la vigilance de la haine, on suscitoit contre les asiles de leur captivité, les fureurs homicides de Septembre. Leurs récréations innocentes étoient transformées en joies criminelles, leur concorde en conspirations. On taxoit à l'avance chaque prison à un nombre déterminé de victimes ; le sang y étoit mis en requisition : nous avons vu arracher d'auprès de nous des infortunés, qu'on traduisoit soudainement au tribunal, que l'on entraînoit trois heures après à la mort, avec quarante *complices* qu'ils n'avoient jamais vus. Telles ont été les bastilles des triumvirs : les citoyens qui en ont habité d'autres que nous, trouveront qu'il manque des

traits à ce tableau ; nous avons dit ce que nous avons vu et souffert dans les cinq ou six prisons que l'on nous a fait successivement parcourir. Aucune loi n'avoit établi cet affreux régime : les triumvirs eux-mêmes ne s'étoient point occupés d'en tracer toutes les dispositions ; ils avoient en général commandé d'être barbare, et abbanaux municipaux les détails et les plaisirs de cette tyrannie minutieuse. Ces stupides subalternes venoient insulter au malheur et à la patience des victimes, ils fesoient un gain sordide sur les souffrances et les privations qu'ils ordonnoient, et pour completter les jouissances de leur cupidité et de leur barbarie, ils établissoient dans les foyers domestiques de plusieurs détenus, des satellites dévorateurs qu'ils préposoient à la garde de scellés éternels et au tourment journalier des familles désolées.

La Convention, long-tems opprimée et au sein de laquelle les triumvirs avoient tenu tant de lits de justice et de séances royales, la Convention a vengé, le 9 thermidor, sa propre gloire et celle du Peuple généreux qu'elle représente. La chûte de Robespierre improvisée, pour ainsi dire, par une explosion soudaine de courage et de dévouement, doit servir à jamais de preuve à une incontestable et importante vérité : c'est que la force attachée au

caractère national d'une assemblée représentative, est, par sa nature, supérieure à toutes les autres forces, toutes les fois qu'elle veut se développer avec une énergie magnanime. Mais enfin, lorsque les triumvirs ne sont plus, pourquoi nous, qui les avons dénoncés, nous, partie nombreuse de la Représention nationale, sommes-nous encore dans les fers ?

Si la Révolution a rétrogradé à travers des monceaux de cadavres bien au-delà du 14 juillet 1789; si avant le 9 thermidor, la France avoit à reclamer comme en 1789, la liberté, l'égalité, l'abolition des privilèges, la repression des brigandages, la destruction des Bastilles, la sage distribution des pouvoirs, les malheurs de la France n'étoient-ils pas l'ouvrage des conspirateurs et des dictateurs accusés dans notre projet d'adresse ? Pourquoi donc sommes-nous encore dans les fers ?

Les Français ont assisté, durant le cours de cinq années, à deux grandes expériences politiques : d'abord à la démolition d'une tyrannie âgée de plusieurs siècles, ensuite à la formation d'une nouvelle et éphémère tyrannie. Le premier de ces événemens fut l'œuvre de la philosophie laborieuse et bienfaisante ; c'est elle qui après avoir conquis la liberté des opinions et des consciences, proclamant bientôt les grandes pensées d'orga-

nisation sociale, propageant l'esprit de tolérance et d'humanité, suscitant l'active énergie d'un patriotisme juste et généreux, sut ébranler, renverser, dissoudre tous les appuis du despotisme royal, et l'ensevelir enfin lui-même sous les débris des préjugés, des institutions et des bastilles dont il s'étoit fortifié. La contre-révolution, (car comment donner un autre nom au règne affreux des triumvirs?) la contre révolution s'est opérée par des tumultes et des mensonges; il a fallu répandre, avec astuce et fureur, l'esprit de fanatisme et de persécution, évoquer, au sein de l'anarchie, l'égoïsme, la lâcheté, l'hipocrisie, et la cupudité tous les vices des esclaves, étouffer les talens, comprimer les caractères, imposer à la raison publique le silence de la terreur. Eh bien! c'est pour avoir conçu le projet de dénoncer à la France le plan, les préparatifs et les premières manœuvres de cette tyrannie, que nous portons encore les fers dont elle nous a chargés. Il est tems qu'ils soient brisés.

A la maison d'arrêt de Port-Libre, le 16 vendemiaire, l'an troisième de la République Française, une et indivisible.

DUSAULX, MARBOS, MERCIER, CASENEUVE, DUGUÉ-DASSÉ, DERAZEY, MAISSE. BLAVIEL, SERRE, GUITER, PEYRE, DAUNOU.